



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR, UNIVERSITAIRE,
RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET INNOVATIONS

La Ministre



ARRETE MINISTERIEL N° 021/.../MINESURSI/CAB.MIN/SASM/MMK/2026 DU 22/02/2026
PORTANT DESIGNATION ET NOMINATION DES MEMBRES DES COMITES DE GESTION
DE TROIS ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET UNIVERSITAIRE,
PROVINCE DU KONGO CENTRAL, REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

La Ministre de l'Enseignement Supérieur, Universitaire, Recherche Scientifique et Innovations ;

Vu la Constitution de la République Démocratique du Congo, telle que modifiée par la Loi N°11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la Constitution du 18 février 2006, spécialement en ses articles 90, 91 et 93 et 202 points 22 et 23;

Vu la loi-Cadre n° 14/004 du 11 février 2014 de l'Enseignement National ;

Vu la Loi n°18/038 du 29 décembre 2018 portant Statut du Personnel de l'Enseignement Supérieur, Universitaire et de la Recherche Scientifique ;

Vu l'Ordonnance n° 16/071 du 19 septembre 2016 portant Organisation et Fonctionnement des Organes d'Administration de l'Enseignement Supérieur et Universitaire ;

Vu l'Ordonnance n° 24/022 du 01 avril 2024 portant nomination d'un Premier Ministre ;

Vu l'Ordonnance n° 24/88 du 11 octobre 2024 portant Organisation et Fonctionnement du Gouvernement, Modalités de Collaboration entre le Président de la République et le Gouvernement ainsi qu'entre les Membres du Gouvernement ;

Vu l'Ordonnance n°25/247 du 07 août 2025 portant nomination des Vice-Premiers Ministres, des Ministres d'Etat, des Ministres, des Ministres Délégués et de Vice-Ministres ;

Vu l'Ordonnance n°25/293 du 15 décembre 2025 fixant les attributions des ministères ;

Considérant le besoin de revitalisation de trois établissements du Kongo Central afin de les rendre capables de répondre adéquatement aux multiples défis auxquels ils sont confrontés ;

Vu la nécessité et l'urgence,



ARRETE :

Article 1:

Sont désignés Recteur/Directeur Général, les personnes ci-après :

I. A L'INSTITUT SUPERIEUR DE TECHNIQUES APPLIQUEES DE KASANGULU

N°	NOM, POST-NOM ET PRENOM	FONCTION	MATRICULE
1.	MBUNGU MUTU	Directeur Général	7957830 N

II. A L'UNIVERSITE PRESIDENT JOSEPH KASA-VUBU (UKV)

N°	NOM, POST-NOM ET PRENOM	FONCTION	MATRICULE
1.	BAMUENE SOLO Darius	Recteur	7/952 262 A

III. INSTITUT SUPERIEUR DE DEVELOPPEMENT RURAL/LUOZI

N°	NOM, POST-NOM ET PRENOM	FONCTION	MATRICULE
1.	BUNGIENA KIMBEMBE	Directeur Général	7/908.969 X

Article 2 :

Sont nommées aux fonctions, en regard de leurs noms, en qualité de Membres du Comité de Gestion, aux côtés du Recteur/Directeur Général désigné à l'article premier, les personnes ci-après :

I. A L'INSTITUT SUPERIEUR DE TECHNIQUES APPLIQUEES DE KASANGULU

N°	NOM, POST-NOM ET PRENOM	FONCTION	MATRICULE
1.	TSHIBANGU LUENDU	Secrétaire Général Académique	7957070 Z
2.	BAKADISA NSIMBA Eugénie	Secrétaire Général Administratif et Financier	7/971076

II. A L'UNIVERSITE PRESIDENT JOSEPH KASA-VUBU (UKV)

N°	NOM, POST-NOM ET PRENOM	FONCTION	MATRICULE
1.	MATUNDU LELO Joachim	Secrétaire Général Académique	7/750.524 X
2.	DIANSAMBU MAKANUA Isaac	Secrétaire Général à la Recherche	7/1002391 H
3.	ZIAMA ZUMISA Arthémuse	Secrétaire Administratif	7/908453 Z
4.	TSUETE NKONGO Verdace	Administrateur du Budget	7/921.851 Z



Article 3

Sont nommées, à titre provisoire, aux fonctions, en regard de leurs noms, en qualité de Membres du Comité de Gestion, aux côtés du Recteur/Directeur Général désigné à l'article premier, les personnes ci-après :

III. INSTITUT SUPERIEUR DE DEVELOPPEMENT RURAL/LUOZI

Nº	NOM, POST-NOM ET PRENOM	FONCTION	MATRICULE
1.	ZITISA KUYIMINA Justin	Secrétaire Général Académique provisoire	7/998104 P
2.	MAMETO NZITA Blandine	Secrétaire Général Administratif et Financier provisoire	7/908054 N

Article 4 :

Sont abrogées toutes les dispositions antérieures contraires au présent Arrêté.

Article 5 :

Le Secrétaire Général à l'Enseignement Supérieur et Universitaire est chargé de l'exécution du présent Arrêté qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, le **02 FEV 2026**

Prof. Dr SOMBO AYANNE SAFI MUKUNA Marie-Thérèse

